## Une question de survie

Dossier de<br/>
de /> la rédaction de H2o September 2017

Le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix présente le fruit de ses réflexions dans un rapport d'une centaine de pages : "A Matter of Survival" (Une question de survie). Quinze pays parrainaient le projet visant à initier une coopération internationale efficace faisant de l'eau un instrument de paix. H2o septembre 2017.

## UNE QUESTION DE SURVIE

Rapport du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix

Â

Vers une coopération internationale efficace pour faire de l'eau un instrument de paix

Le Panel de haut niveau sur l'eau est parvenu à la conclusion que le défi mondial de l'eau n'était pas uniquement une affaire de développement et de droits de l'homme, mais également de paix et de sécurité. Il est donc urgent de l'aborder à tous les niveaux de maniÃ"re globale et intégrée, depuis le Conseil de sécurité de l'ONU et les autres organisations multilatérales jusqu'aux institutions locales. Ce défi appelle une approche nouvelle sur le plan de la réflexion, des pratiques et des institutions, notamment dans les dommaines de la diplomatie, du droit international, de la gestion des données, de la finance, de la gestion de la sécurité, de la technologie, du changement climatique et de la lutte contre la pollution. Le Panel a soumis plusieurs recommandations dans tous ces domaines car nous pensons qu'affronter le défi mondial de l'eau n'est pas une tâche comme les autres. C'est une question de survie.

Dr Danilo Türk

Président du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix

Â

Pannel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix

photos de Martine Le Bec

h2o - septembre 2017

Â

Initié en novembre 2015 à Genà ve, le Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix avait reçu pour tâche l'élaboration de propositions visant à renforcer les instruments et le cadre à mettre en place pour éviter et réduire les conflits liés à l'eau au niveau mondial et régional, ainsi que l'utilisation de leau comme un instrument de coopération et de paix. Quinze pays parrainaient le projet : le Cambodge, la Colombie, le Costa Rica, l'Espagne, l'Estonie, la France, le Ghana, la Hongrie, la Jordanie, le Kazakhstan, le Maroc, Oman, le Sénégal, la Slovénie et la Suisse. Le Panel s'est réun à quatre reprises à Genà ve, à Dakar, San José et Amman pour échanger avec des experts régionaux afin d'alimenter s réflexions. Le Pà le Eau Genà ve assurait le secrétariat du Panel et le Strategic Foresight Group, un think tank basé à Mumbai, a également soutenu son travail.

Les membres du Panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix

Président: Pr Danilo Türk, désigné par la République de Slovénie. Troisià me Président de la Slovénie (2007-2 Pr Danilo Türk est actuellement professeur émérite de droit international à l'Université de Ljubljana, Slovénie. Vice-présidents: S.E. M. Mansour Faye, désigné par la République du Sénégal - Mansour Faye est ministre de l'hydraulic et de l'assainissement de la République du Sénégal depuis juillet 2014 et également maire de la ville de Saint-Louis à l'embouchure du fleuve Sénégal; Dr. Alvaro Umaña Quesada, désigné par la République du Costa Rica - ministre l'énergie et de l'environnement du Costa Rica de 1986-1990, Alvaro Umaña Quesada est actuellement co-président de la Climate Transparency.

Membres (par ordre de nomination des États co-parrains) : Pr Laurence Boisson de Chazournes, désignée par la Suiss Professeure à la faculté de droit de l'Université de Genà ve, Laurence Boisson de Chazournes est experte et conseillà re envers de nombreux États, organisations internationales, associations et fondations ; Dr Claudia Patricia Mora, désignée par la République de Colombie. Ancienne vice-ministre de l'eau et de l'assainissement de la République de Colombie, Claudia Patricia Mora est actuellement partenaire et cheffe du département du droit de l'environnement au cabinet d'avocats Pinilla, González et Pieto ; Dr Pascual Fernandez, désigné par l'Espagne. Ancien secrétaire d'État pour l'ea les cà tes espagnoles, Pascual Fernandez exerce en tant que professeur d'économie appliquée au domaine de l'environnement à l'Université Juan Carlos de Madrid ; Pr Andras SzöIIösi-Nagy, désigné par la République de Honç Ancien directeur de l'UNESCO-IHE, Andras SzöIIösi-Nagy est professeur de gestion durable de l'eau à l'Université nationale du Service public en Hongrie ; Son Altesse royale le Prince Hassan bin Talal, désigné par le Royaume hachémite de Jordanie. Son Altesse royale préside le conseil consultatif du Secrétariat général des Nations unies sur l'eau et l'assainissement (UNSGAB) ; M. Yerlan Nysanbayev, désigné par la République du Kazakhstan. Vice-ministre de la République du Kazakhstan, Yerlan Nysanbayev a été en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la République du Kazakhstan, Yerlan Nysanbayev a été en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la République du Kazakhstan, Yerlan Nysanbayev a été en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la République du Kazakhstan, Yerlan Nysanbayev a été en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la République du Kazakhstan, Yerlan Nysanbayev a été en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la République du Kazakhstan, Yerlan Nysanbayev a été en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la Rété en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la Rété en charge de l'agriculture et depuis 2013 de la protection de la Rété en charge de la R l'environnement ; Hon. Mike Hammah, désigné par la République du Ghana. Mike Hammah a été ministre du teri et des ressources naturelles de la République du Ghana ; M. Ciaran O'Cuinn, désigné par le Sultanat de Oman. Ciaran O'Cuinn est directeur du Centre de désalinisation du Moyen-Orient à Oman depuis 2013 ; Dr Andres Tarand, désigné pa l'Estonie. Andres Tarand a été Premier ministre de la République d'Estonie en 1994-1995 ; S.E. M. Thor Chetha, désign par le Royaume du Cambodge. Thor Chetha est secrétaire d'État auprÃ"s du ministÃ"re des ressources hydriques et de la météorologie du Royaume du Cambodge depuis 2013 ; M. Franck Galland, désigné par la France. Franck Galland est fondateur et directeur de Environmental Emergency and Security Services ; M. Abdelaziz Ameziane, désigné par le Royaume du Maroc. Abdelaziz Ameziane est gestionnaire de projets et conseiller auprÃ"s du secrétariat général du ministÃ"re marocain de l'eau.Â

## Le drame de l'eau

Le monde est confronté au drame de l'eau. Quelque deux milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable salubre. La plupart d'entre elles vivent dans des régions du monde fragiles et souvent violentes. Dans les conflits armés contemporains, les ressources et les installations hydriques font l'objet d'attaques toujours plus fréquentes et sont utilisées comme armes de guerre. En outre, la pénurie d'eau est exacerbée dans un monde où une population de plus en plus nombreuse doit faire face aux changements climatiques induits par l'activité humaine. Malgré ces problèmes, l'humanité va devoir trouver le moyen d'augmenter de moitié sa production de nourriture et de doubler sa production d'énergie d'ici le milieu du siècle.Â

Il est essentiel de repenser les fondements de la coopération internationale en matià re d'eau et de mettre l'ONU au centre des efforts déployés pour apporter les changements politiques et institutionnels nécessaires. L'Assemblée générale des Nations unies devrait convoquer une conférence intergouvernementale mondiale pour la coopération internationale en matià re d'eau dans le but d'élaborer une stratégie de coopération, d'en définir les priorités spécifiquet de formuler un plan d'action pour les cinq années suivant la conférence.

Plongée dans les abysses : L'eau dans les conflits armés

La tendance d'un certain nombre de conflits armés contemporains est de prendre toujours davantage pour cibles les ressources en eau et les infrastructures hydriques ou de les utiliser comme armes de guerre, en particulier dans les zones urbaines. Ces pratiques constituent des violations flagrantes du droit international humanitaire qui doivent être condamnées. Les États ont l'obligation de respecter et de faire respecter le droit international humanitaire. La communauté internationale tout entière devrait apporter son aide aux organisations humanitaires, car un partenariat permanent, à long terme, entre organisations humanitaires et prestataires de services locaux revót une importance capitale pour la protection ou la remise en état efficaces des infrastructures hydriques.Â

Les efforts internationaux pour préserver la paix et la sécurité doivent inclure des politiques efficaces permettant de protéger les infrastructures hydriques contre toutes les attaques, y compris terroristes, tout en accordant une priorité particuliÃ"re aux besoins humanitaires des populations civiles touchées. Le Conseil de sécurité de l'ONU porte la responsabilité principale à cet égard et devrait envisager d'adopter, dans le cadre de son action pour la protection des civils dans les conflits armés, une résolution relative à la protection des ressources et installations hydriques dans toutes les situations inscrites à l'ordre du jour du Conseil.Â

Mieux vaut prévenir : Droit international de l'eau et coopération dans le domaine des eaux transfrontiÃ"res

Mieux vaut prévenir que guérir. Le droit international de l'eau a élaboré un certain nombre de principes et de normes, et mis en place des institutions qui forment la base de la coopération internationale en matiÃ"re d'eau et améliorent la stabilité et la prévention des conflits. La Convention des Nations unies de 1997 sur le droit relatif aux utilisations des cours d'eau internationaux à des fins autres que la navigation et la Convention de l'UNECE (Commission économique pour l'Europe des Nations unies) de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontiÃ"res et des lacs internationaux sont les principaux instruments internationaux à cet égard. Le principe d'un usage raisonnable et équitable des cours d'eau et l'obligation de ne pas causer de dommages significatifs constituent le noyau autour duquel des régimes internationaux adéquats peuvent se développer. Le droit une eau potable salubre et à l'assainissement es reconnu comme étant un impératif moral de notre temps et comme un droit de l'homme.

Toutefois, nombreuses sont les régions du monde où il reste encore fort à faire pour que la coopération régionale et transfrontaliÃ"re en matiÃ"re d'eau parvienne au niveau souhaité. Cette nécessité concerne les bassins fluviaux, dont certains sont traditionnellement sensibles, ainsi que les aquifÃ"res transnationaux. Ces derniers sont critiques car le niveau actuel de coopération international est loin d'ùtre satisfaisant : sur environ 400 aquifÃ"res transnationaux, seuls cinq font l'objet d'accords internationaux. Tout comme les instruments juridiques non contraignants, les accords sur les eaux transfrontiÃ"res et les institutions y afférentes représentent des outils précieux qu'il conviendrait d'utiliser davantage.Â

Quantité et qualité : Renforcement des processus décisionnels fondés sur la connaissance et sur les données et coopération en vue d'assurer la sécurité et de consolider la paixÂ

Face aux changements qui affectent la quantité de l'eau, tels que les sécheresses et les inondations, et qui sont de plus en plus provoqués par les effets des changements climatiques induits par l'activité humaine, il faut intensifier la coopération internationale et renforcer les institutions. Dans le même temps, il est urgent de remédier à la dégradation de la qualité de l'eau qui touche de nombreuses régions du monde, en partie pour les mêmes raisons. Un autre problÃ"me est celui des aquifÃ"res transnationaux lorsque les volumes prélevés dans la nappe phréatique dépassent la capacité naturelle de cet aquifÃ"re à se réalimenter. La situation des aquifÃ"res est souvent méconnue alors que le processus d'épuisement se poursuit. Les instruments techniques, juridiques et politiques disponibles pour régler ces problÃ"mes varient selon les régions et les pays.

Par conséquent, la surveillance et le partage des données sont des tâches importantes qui devraient se voir accorder la priorité au niveau mondial. Il faut développer un systà me mondial intégré et solide de données et de surveillance des données, en se fondant sur les travaux en cours de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE). Une autre tâche cruciale concerne l'application des normes internationales de qualité de l'eau et la poursuite de leur développement, tant au niveau régional que mondial. Enfin, il faudra surmonter la fragmentation actuelle du paysage institutionnel lié aux problà mes de l'eau.Â

Diplomatie citoyenne, gestion intersectorielle de l'eau et prises de d©cisionÂ

Étant donné que la gestion de l'eau et la coopération en matià re d'eaux transfrontià res ont un impact direct sur la santà et le bien-être de la population, et qu'elles comportent par conséquent une dimension éthique majeure, la gouvernance de l'eau, sous toutes ses formes, doit permettre à toutes les parties prenantes de participer à la prise de décision. Il importe en outre d'examiner, attentivement et dans le respect des besoins de tous, les compromis nécessaires entre les différentes utilisations de l'eau (agriculture, production d'énergie, exploitation minià re, consommation humaine, etc.). Même si la plupart des décisions se prennent au niveau des États, il faudrait étudier les bonnes pratiques et intégrer les enseignements tirés. Lorsque les décisions relà vent de la coopération en matià re d'eaux transfrontià res, il faudrait permettre la participation de toutes les parties prenantes.

La transparence et le partage des données sont des paramÃ"tres particuliÃ"rement importants pour la prise des décisions liées à l'eau et les gouvernements feraient bien de garantir les plateformes de dialogue nécessaires entre toutes les parties prenantes. Le fonctionnement efficace de ces plateformes passe par un investissement systématique dans l'éducation relative à l'eau, et ce à tous les niveaux, y compris celui de l'autonomisation des femmes. Les pratiques exemplaires devraient être étudiées et tous les gouvernements et autres parties prenantes devraient appliquer les enseignements tirés. Le Pacte mondial des Nations unies (UN Global Compact), qui implique des dizaines de milliers d'entreprises privées de par le monde, jouerait un rà le déterminant dans le développement d'un code de pratique volontaire adéquat en matiÃ"re de gestion de l'eau.Â

Innovation financiÃ"re pour la coopération en matiÃ"re d'eauÂ

À notre époque, l'encouragement de la coopération en matiÃ"re d'eaux transfrontiÃ"res représente une priorité importal II faut donc développer des mécanismes financiers durables consacrés à la promotion de l'eau en tant qu'instrument de paix. Les infrastructures des eaux transfrontiÃ"res (barrages, systÃ"mes d'irrigation, etc.) sont actuellement financées par divers investisseurs des secteurs, privé et public, par des mécanismes financiers existants tels que le Programme Eaux internationales du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et par d'autres mécanismes de financement liés au changement climatique, ainsi que par des donateurs bilatéraux et multilatéraux. Il faudrait également utiliser efficacement les sources de financement traditionnelles pour promouvoir les projets de coopération liés aux eaux transfrontiÃ"res.

Il faut également des mesures d'incitation supplémentaires, qui pourraient englober l'octroi de financements privilégiés taux préférentiels pour les projets de collaboration transfrontaliÃ"re dans le domaine des ressources et infrastructures hydriques de grande taille. Il est également possible d'envisager les mesures d'incitation suivantes : bonification d'intérêt, financement des travaux préparatoires et des frais d'assurance et octroi de subventions de contrepartie. Le Panel recommande à cet effet la création d'un Fonds bleu. En outre, nous jugeons important de mettre en place un espace sûr, c'est-à -dire permettant les consultations en amont des négociations ainsi que d'autres activités liées aux premiÃ"res phases d'élaboration d'un projet. En aidant les parties prenantes à régler les problÃ"mes de mise en œuvre majeurs bien à l'avance et à préparer les projets de maniÃ"re proactive, cet espace pourrait améliorer la confiance mutuelle et soutenir sensiblement le processus de décision financiÃ"re.

En quête d'efficacité : Les nouveaux mécanismes de l'hydro-diplomatie

Différentes institutions internationales travaillent sur les questions liées à l'eau, depuis les organisations de recherche et de gestion des connaissances jusqu'aux organisations régionales et à divers acteurs des Nations unies, en passant par les organisations responsables des bassins fluviaux et les systà mes de gestion des eaux transfrontià res. Certes, elles accomplissent toutes un travail important et contribuent à la coopération internationale en matià re d'eau, mais ce qui est désormais nécessaire, c'est un cadre institutionnel pour relier ces acteurs clés, renforcer et compléter les structures, les initiatives et l'expertise actuelles. Autrement dit, nous devons exploiter l'eau en tant qu'instrument de coopération et de paix. Nous n'avons pas besoin d'une agence supplémentaire, mais d'un mécanisme nouveau qui améliore notre capacité Ã agir ensemble.

Le Panel propose donc l'Observatoire mondial pour l'eau et la paix (OMEP) pour aider les gouvernements  $\tilde{A}$  utiliser l'eau en tant qu'instrument de coop $\tilde{A}$ ©ration,  $\tilde{A}$   $\tilde{A}$ ©viter les tensions et les conflits et  $\tilde{A}$  construire la paix. L'OMEP travaillerait en  $\tilde{A}$ ©troite collaboration avec les organisations existantes qui, aux niveaux r $\tilde{A}$ ©gional et mondial, sont sp $\tilde{A}$ ©cialis $\tilde{A}$ ©es dans la coop $\tilde{A}$ ©ration en mati $\tilde{A}$ "re d'eau et dans l'exploitation du potentiel de l'eau comme instrument de consolidation de la paix. Ce nouveau m $\tilde{A}$ ©canisme serait ax $\tilde{A}$ © sur l'hydro-diplomatie au-del $\tilde{A}$  de la gestion conjointe, et organiserait  $\tilde{A}$ ©galement les consultations requises pour cr $\tilde{A}$ ©er des "espaces s $\tilde{A}$ »rs" pour le financement des projets de coop $\tilde{A}$ ©ration en mati $\tilde{A}$ "re d'eaux transfrontali $\tilde{A}$ "res.

Vers un Observatoire mondial pour l'eau et la paix

Le conseiller fédéral Didier Burkhalter et François Münger, directeur du PÃ′le Eau Genðve, ont signé un accord en d'étendre les activités du pÃ′le. L'objectif est de créer à terme un observatoire mondial pour l'eau et la paix, en accord avec les préconisations du Panel de haut niveau, et qui, selon les mots du Président Danilo Türk, sera le catalyseur des coopérations à instaurer.
Â
L'eau en tant qu'atout pour la paix : Conclusions et recommandations
Le rapport du Panel de haut niveau sur l'eau et la paix comprend sept chapitres qui couvrent les principaux domaines de notre analyse. Chaque chapitre s'achÃ"ve sur une série de recommandations spécifiques qui exposent d'autres actions. Dans le dernier chapitre, le Panel présente des conclusions générales et un résumé de toutes ses recommandations, qui permet aux lecteurs d'avoir une vue d'ensemble des mesures proposées. Le Panel espÃ"re que ses conclusions et recommandations aideront les décideurs à élaborer une vision cohérente des activités à entreprendre et de la politique mettre en œuvre. â–"
Â
Â
Â
ResSources
A Matter of Survival - Report of the Global High-Level Panel on Water and Peace
Pôle EAU Genève
Strategic Foresight Group